

Éditorial

Dans la feuille officielle du Canton de Fribourg du vendredi 30 juin 2006, le service des bâtiments de l'État de Fribourg lance un appel d'offres en entreprise générale pour la réalisation de la nouvelle école des métiers de Fribourg. Il est vrai que la construction d'un ouvrage de cette importance est complexe et que la construction souffre, notamment au niveau des mandataires, de quelques difficultés dans le recrutement de collaborateurs qualifiés. Les problèmes récurrents dans l'organisation des grands chantiers dus à la baisse du professionnalisme de certains partenaires, les délais de construction qui se raccourcissent en raison de l'allongement du temps nécessaire à la passation des marchés, tous ces facteurs ont-ils poussés le conseil d'État à envisager le recours à une entreprise générale ? Vaut-on avec cette solution priver les PME fribourgeoises d'accéder à un marché de construction intéressant ? Les documents d'appel d'offres vendus 5'000 francs vont-ils limiter la concurrence ? Est-ce là l'esprit des marchés publics ? Nous ne manquerons pas de tirer le bilan cette première expérience ! ■

Jean-Daniel Wicht

FEDERATION FRIBOURGEOISE DES ENTREPRENEURS
FREIBURGISCHER BAUMEISTERVERBAND

Route André Pillier 29
1762 Givisiez

Tél. 026 460 80 20
Fax 026 460 80 25

Internet : www.ffe-fbv.ch

Email : secretariat@ffe-fbv.ch

Le personnel de la FFE vous souhaite d'excellentes vacances !



Message du Président

L'avenir de la construction appartient à nos apprentis

La période estivale nous a rejoint. Les chantiers tournent à plein régime. Les entreprises recherchent de la main-d'œuvre et de l'inventaire.

De jeunes maçons, constructeurs de voies de communication, avec leur diplôme en poche, vont se joindre aux professionnels des chantiers.

En août, une nouvelle volée d'apprentis se présentera. Elle a soif de bases théoriques et pratiques, nécessaires aux exigences actuelles. Elle aura besoin d'un appui fort de la formation professionnelle et de nos entreprises de construction.

En cette fin d'année scolaire, j'aimerais au nom de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs remercier le corps enseignant pour le travail accompli, les experts pour leur disponibilité et leur rigueur, les différents comités de formation pour leur appui et les entreprises formatrices d'apprentis.

Car n'oublions pas, cette jeunesse forme l'avenir de notre métier et de la construction. ■

Jean-Luc Schouwey

Das Wort vom Präsidenten

Die Zukunft des Baugewerbes gehört unseren Lehrlingen

Der Sommer hat uns wieder eingeholt. Die Baustellen drehen auf Hochtouren. Die Unternehmen suchen Hilfskräfte sowie auch Mietmaterial. Junge Maurer, Verkehrsweg-

Sommaire

- 2 Boum dans la construction
- 3 Assemblée de la FFE
- 3 Nouveaux entrepreneurs
- 4 Plus forts ensemble
- 5 Gemeinsam sind wir stärker
- 6 Travail au noir, 5 ans de lutte
- 7 Management de la Qualité
- 8 Remise de diplômes aux chefs d'équipe et machinistes

bauer werden sich, mit ihrem Diplom in der Tasche, den Fachleuten der Baustellen anschliessen.

Im August werden sich wieder neue Lehrlinge vorstellen. Sie haben Durst nach theoretischen und praktischen Grundlagen, die für die derzeitigen Forderungen notwendig sind. Sie werden eine starke Unterstützung der Berufsbildung und unserer Bauunternehmen benötigen.

Am Ende dieses Schuljahres möchte ich im Namen des Freiburgerischen Baumeisterverbandes der Lehrerschaft für die geleistete Arbeit, die Experten für ihre Verfügbarkeit und ihre Strenge, die verschiedenen Bildungsausschüsse für ihre Unterstützung und die ausbildenden Lehrlingsunternehmen danken.

Denn vergessen wir nicht, diese Jugend bildet die Zukunft unseres Berufes und der Konstruktion.

Jean-Luc Schouwey

Boum dans la construction

Nombre d'entreprises se trouvent actuellement devant un dilemme très difficile à résoudre. Soutenu par un marché de l'immobilier en plein essor, par une masse d'argent importante et bon marché et par l'amélioration des finances publiques, le marché de la construction, que ce soit au niveau du canton de Fribourg ou au niveau suisse, est dans une situation très favorable, les taux d'occupation du personnel en témoignent.

Non seulement les objets en cours de réalisation permettent

à chacun d'envisager la fin de l'année 2006 avec optimisme, mais, à moyen terme, les projets planifiés permettent de tabler sur une activité encore soutenue dans un avenir plus lointain.

Paradoxalement, alors que, dans ces conditions, les entreprises devraient avoir la possibilité de consolider leurs acquis, d'une part en investissant et en créant des réserves, d'autre part en formant et en fidélisant leur personnel, je suis obligé de constater que le tableau présente une tout autre couleur.

En contradiction totale avec les lois du marché, les prix restent malheureusement trop bas, le recours à la main d'œuvre temporaire, souvent peu formée, est important et souvent, le surcroît de commandes ne permet pas de travailler rationnellement et avantageusement.

Pour avoir déjà vécu quelques crises et retours de manivelle, je comprends la prudence des entrepreneurs et leur souci de s'assurer un portefeuille quand le travail est à portée de main, surtout que, comme on dit, « ça ne peut pas durer » et que les indicateurs virent gentiment au rose, voire au rouge. En effet, les économistes prévoient un tassement dès 2007 et, par ailleurs, on commence à ressentir quelques difficultés à mettre en valeur les appartements réalisés. A plus long terme, je crains également que l'augmentation des dépenses de la santé, de la formation et du social ne nous obligent à revoir complètement nos priorités budgétaires.

Dans ces conditions, même si l'exercice est contraignant, il est indispensable que les entrepri-



Luc Pasquier (Photo JDW)

ses, petites ou grandes, prennent le taureau par les cornes pour mettre en place, à leur niveau, une gestion performante. On ne peut plus se permettre de pousser le bouchon et de voir ce qui arrive au bout de la ligne. Au moment de mettre des prix ou d'accorder un rabais, un minimum de réflexion s'impose sur le niveau de prix offert, sur la nécessité absolue d'obtenir ce contrat ou de voir si d'autres alternatives ne s'offrent pas à l'entrepreneur. Les prix trop bas et les rabais intempestifs sont toujours regrettés et il est navrant de constater que le résultat d'une entreprise est plombé par un ou deux chantiers catastrophiques.

Nous ne sommes évidemment pas les seuls acteurs de la construction et si, pour nos clients privés, un niveau de prix plus élevé devrait permettre de réguler partiellement le marché de la construction nouvelle, j'estime que des mesures de planification à long terme sont nécessaires pour tout ce qui est entretien. N'oublions pas que nous construisons pour quelques dizaines d'années et que le maintien d'un patrimoine ne s'improvise pas du jour au lendemain.

Il en est de même pour les constructions publiques et leur entretien. La valeur de notre patrimoine est connue et la planification des travaux doit être possible à une échéance plus éloignée.

Notre activité, basée sur le long terme, est certes en porte à faux avec notre mode de vie qui privilégie la rapidité, le gain maximum et à court terme. Mais, je le répète, nous sommes une industrie vitale pour la société. Il est donc indispensable que cette industrie puisse garantir des performances également pour les générations futures. ■

Luc Pasquier

Jubilé

Nos plus sincères félicitations pour leur fidélité envers notre association aux entreprises suivantes :

50 ans d'activité

Clerc Bau AG à Düdingen

25 ans d'activité

Curty Denis SA à Surpierre

G. Dentan - Siffert SA à Givisiez

Assemblée de la FFE

Près de 80 personnes ont participé à l'assemblée ordinaire de la Fédération, le 8 juin 2006 à Léchelles. Jean-Luc Schouwey conduisait sa première assemblée depuis son élection à la tête de l'association, au mois de décembre dernier. En préambule, notre hôte du jour, Monsieur Dominique Progin, Syndic de Léchelles, a salué chaleureusement les membres et a remercié la FFE d'avoir choisi sa commune pour nos assises annuelles. Les débats furent rondement menés. L'assemblée a élevé Luc Pasquier, par de vibrants applaudissements, au titre de membre d'honneur de la Fédération. En fin de séance, le Président a d'abord appelé les nouveaux entrepreneurs récemment diplômés. Ils les a vivement félicités pour les sacrifices qu'ils ont consentis pour atteindre leur objectif. Il leur a souhaité plein succès dans leurs nouvelles tâches. Très honorés par la pré-

sence du Président du Grand Conseil, Monsieur André Ackermann, les membres présents ont apprécié ses paroles et les ont saluées par des applaudissements de circonstance.

Serge Oesch, Directeur adjoint à la Société Suisse des Entrepreneurs, a apporté le salut de Zürich et a profité d'informer les membres sur les dossiers en cours.

Gaby Galley de la HG Commerciale s'est fait le porte parole de la Direction de l'entreprise et a eu le plaisir de remettre au Président un chèque de 4000 francs en faveur de la relève professionnelle.

André Oribasi, chef du département construction à l'école d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg, a présenté et défendu avec beaucoup de ferveur et brio la filière du bâtiment sur un thème de circonstance «**Choisir la construction !**».

La manifestation s'est achevée par l'apéritif traditionnel et le repas qui fut accompagné de quelques notes de musique. ■

JDW

Nos invités du jour



Dominique Progin

Serge Oesch



André Oribasi

André Ackermann

Les nouveaux entrepreneurs diplômés avec le Président



(Photo JDW)

Jean-Luc Schouwey (Président), Thierry Progin, Christian Martignoni, Bastian Surchat

Suite à notre cessation d'activité dans le domaine du génie civil et du bâtiment nous avons

A vendre

- petit et moyen outillage
- compresseur
- coffrage alu DEKO
- divers accessoires
(pompes à eau, niveau à lunettes, vibreur, matériel de maçonnerie etc.)

Renseignement et visite :

G. HUGUENOT SA
1695 Rueyres-St-Laurent
079/ 626 41 14

Fabrique produits en béton et simili

A. Helfer S.A.

Tél. 026/460 72 72 – Fax 026/466 68 67
Route de la Verna 3 – 1762 Givisiez

Plus forts ensemble !

Dans le prolongement de la grande manifestation « Santé et sécurité au travail » organisée par la FFE le 31 octobre 2005 au comptoir de Bulle, il a été décidé de poursuivre le développement d'un partenariat actif entre employeurs, assureurs et médecins. Périodiquement, vous en retrouverez les principaux acteurs dans ces colonnes.

Pour ouvrir les feux, place aux assureurs. Le Groupe Mutuel tout d'abord, en charge du contrat cadre de la FFE. L'office cantonal AI de Fribourg ensuite, partenaire incontournable en matière de réinsertion professionnelle.

Les situations de maladie et d'accident mettent en scène un grand nombre d'acteurs : l'employé malade ou accidenté, l'employeur, le corps médical et enfin les différents assureurs. Si la majorité de cas de maladie et d'accident rentrent heureusement dans la catégorie des « bagatelles », les situations plus complexes laissent trop souvent les principaux acteurs insatisfaits :

- La personne absente ou accidentée, éloignée du marché du travail et qui, entre médecine et assurances, se retrouve plongée dans un milieu qu'elle connaît peu et mal.
- L'employeur qui doit composer sans l'un de ses collaborateurs pour une durée indéterminée.
- Le médecin qui doit statuer sur la capacité de travail de son patient sans toujours connaître le contexte professionnel.

Par sa position, l'assureur perte de gain maladie ou accident a la possibilité d'intervenir de façon déterminante sur l'évolution de la capacité de travail et de poser les fondements d'un retour réussi vers le marché du travail. Le Groupe Mutuel a concrétisé cela depuis plusieurs années à travers son concept de Managed care.

De quoi s'agit-il exactement ?

Le concept de Managed care repose sur trois niveaux : une bonne gestion de toutes les absences, un suivi particulier des

situations complexes et enfin un souci constant du bien-être des présents. Attardons-nous maintenant sur le premier volet du concept Manage care : la ges-

tion des absences. Lorsque l'on aborde cette question, ce sont souvent les coûts, importants, qui sont les premiers mentionnés : il n'est pas rare d'avoir plus de 30'000.- pour des entreprises de 10 à 15 collaborateurs, sans compter sur quelques situations qui vont relever de l'assurance invalidité. Malgré son importance, l'aspect économique ne pèse souvent pas bien lourd face aux drames humains de la désinsertion, d'abord professionnelle puis souvent sociale.

Une gestion des absences bien pensée et bien communiquée permet d'agir dans les meilleurs délais en offrant les meilleures prises en charge possibles tout en limitant d'éventuels abus.

Qu'est-ce qu'une politique de gestion des absences ?

Il s'agit de l'ensemble des processus d'annonce, de suivi et de prévention des absences. Cela commence par des choses simples et concrètes telles que :

- en cas d'absence, qui informer, dans quel délai ?
- quand transmettre un certificat médical ?
- si l'absence se prolonge, quel contact garder avec l'employeur ?
- comment gérer le retour d'un collaborateur absent ?

Quel rôle peut jouer l'assureur perte de gain ?

Le Groupe Mutuel peut vous fournir un appui pour définir une politique de gestion de l'absentéisme sur mesure et la communiquer au mieux à vos collabora-

teurs. Il peut aussi vous faire profiter de son réseau de partenaires spécialisés pour, par exemple, former les supérieurs directs aux entretiens de retour de maladie.

Les premiers jalons d'une politique de santé et sécurité en entreprise sont donc posés en commun; chacun des partenaires apportant son lot de mesures, de chiffres ou de contributions financières à toute mesure de santé. A moyen terme, une véritable culture d'entreprise se développe, préparant ainsi tous les fondements à une meilleure approche des incapacités de travail.

L'actualité se fait l'écho des nombreux défis qui attendent les ressources humaines en matière de gestion des cas complexes, de maîtrise des dysfonctionnements internes, de détection précoce ou de mise en réseau des problématiques humaines.

Les prochains relais en matière de gestion d'une situation complexe sont bien évidemment les offices AI. Ces derniers représentent tout autant des acteurs de premiers rôles vers qui vont se tourner les projecteurs dès l'instant où l'intrigue avance dans le temps. Ils se présenteront à vous lors du prochain épisode. ■

Frédéric Abbet

**Sous-directeur managed care
Groupe Mutuel**



Rappel

Nous vous rappelons que le travail en dehors de l'horaire normal doit être annoncé systématiquement à la CPP au moyen du formulaire disponible sur notre site Internet !

**[http://www.ffe-fbv.ch/
informations-
personnel.htm](http://www.ffe-fbv.ch/informations-personnel.htm)**

Gemeinsam sind wir stärker !

Im Anschluss an die vom FBV am 31. Oktober 2005 an der Messe in Bulle organisierte Grossveranstaltung «Arbeitssicherheit und Gesundheitsschutz» wurde beschlossen, die aktive Partnerschaft zwischen Arbeitgebern, Versicherern und Ärzten weiterzuentwickeln. In dieser Rubrik werden Sie periodisch die Hauptakteure kennen lernen.

Den Anfang machen die Versicherer. Zuerst die Groupe Mutuel, sie ist verantwortlich für den Rahmenvertrag des FBVs. Danach folgt die kantonale Invalidenversicherungsstelle Freiburg, unumgänglicher Partner, was den beruflichen Wiedereinstieg anbelangt.

Kranken- und Unfallsituationen führen zur Inszenierung von zahlreichen Akteuren: der kranke oder verunfallte Arbeitnehmer, der Arbeitgeber, die Ärzteschaft und schliesslich die verschiedenen Versicherer. Auch wenn die meisten Unfalls- und Krankheitsfälle glücklicherweise der Kategorie « Bagatelle » zugeordnet werden können, so sind kompliziertere Situationen für die Hauptakteure zu oft unbefriedigend:

- Die abwesende oder verunfallte Person, welche dem Arbeitsmarkt fern bleibt, und welche sich zwischen Medizin und Versicherungen in einem ihr wenig und schlecht bekannten Umfeld bewegt.
- Der Arbeitgeber, welcher für unbestimmte Zeit auf einen seiner Mitarbeiter verzichten muss.
- Der Arzt, welcher über die Arbeitsfähigkeit seines Patienten entscheiden muss, wobei er den beruflichen Zusammenhang nicht unbedingt immer kennt.

Seine Stellung ermöglicht dem Kranken- oder Unfalltaggeldversicherer, entscheidend in die Entwicklung der Arbeitsfähigkeit einzugreifen und die Grundlage für eine erfolgreiche Rückkehr in den Arbeitsmarkt zu schaffen. Die Groupe Mutuel setzt dies seit mehreren Jahren mit ihrem Konzept Managed Care um.

Worum handelt es sich genau?

Das Konzept Managed Care

beruht auf drei Ebenen: ein gutes Absenzenmanagement, ein besonderes Vorgehen bei komplexen Situationen und schliesslich eine ständige Sorge um das Wohlfühlen der Anwesenden. Schauen wir nun den ersten

Bereich des Konzepts Managed Care an: das Absenzenmanagement. Stellt man diese Frage in den Raum, werden oft an erster Stelle die hohen Kosten erwähnt: nicht selten kommt es zu über 30'000.- für Unternehmen von 10 bis 15 Mitarbeitern, ohne gewisse Fälle einzubeziehen, welche der Invalidenversicherung unterstehen. Zwar ist der wirtschaftliche Aspekt gewichtig. Dennoch ist er verglichen mit den menschlichen Dramen unbedeutend, die aufgrund des Rückzugs entstehen, der an erster Stelle aus dem beruflichen, später oft auch aus dem sozialen Umfeld erfolgt. Ein gut überlegtes und klar mitgeteiltes Absenzenmanagement ermöglicht ein schnellstmögliches Handeln und bietet die bestmöglichen Behandlungen, wobei eventuelle Missbräuche verhindert werden.

Was ist eine Absenzenmanagement-Politik?

Es geht um die Gesamtheit der Meldungs-, Behandlungs- und Vorbeugungsprozesse bei den Absenzen. Dies beginnt mit einfachen und konkreten Dingen wie beispielsweise:

- wer muss bei einer Absenz informiert werden und in welcher Frist?
- wann muss ein Arzzeugnis vorgelegt werden?
- welcher Kontakt muss mit dem Arbeitgeber gepflegt werden, wenn die Absenz länger dauert?
- wie nimmt man die Wiedereingliederung eines abwesenden Mitarbeiters vor?

Welche Rolle kann der Taggeldversicherer spielen?

Die Groupe Mutuel kann Ihnen helfen, eine Absenzenmanagement-Politik nach Mass festzulegen und diese Ihren Mitarbeitern auf die beste Weise mitzuteilen. Sie kann Ihnen auch mit ihrem Netzwerk von Partnern dienen, welche beispielsweise darauf spezialisiert sind, die direkten Vorgesetzten für die Gespräche bei einer Wiedereingliederung nach einem Krankheitsfall auszubilden.

Die ersten Meilensteine für eine Arbeitssicherheits- und Gesundheitsschutzpolitik in den Unternehmen sind somit gemeinsam gesetzt; jeder Partner leistet seinen Anteil an Messungen, Zahlen oder finanziellen Beiträgen für jede Gesundheitsmassnahme. Mittelfristig entwickelt sich eine richtige Unternehmenskultur, welche somit alle Fundamente für eine bessere Annäherung an die Arbeitsunfähigkeit vorbereitet.

Die Aktualität greift die zahlreichen Herausforderungen auf, welche auf die Personalressourcen warten, was die Verwaltung der komplexen Sachverhalte, die Kontrolle der internen Funktionsstörungen, die frühzeitige Erkennung oder die Vernetzung der menschlichen Problematik anbelangt.

Den nächsten Punkt bei der Verwaltung eines komplexen Sachverhalts bilden natürlich die IV-Stellen. Diese vertreten auch die Hauptakteure, auf welche das Rampenlicht gerichtet wird, sobald die Intrige beginnt. Sie werden sich Ihnen in der nächsten Episode vorstellen. ■

Frédéric Abbet

**Sous-directeur managed care
Groupe Mutuel**

Primes suva, du nouveau en 2007

Réservez d'ores et déjà la date de la séance d'information !

Bulle (français)

☛ **4 octobre 2006**

Düdingen (allemand)

☛ **11 octobre 2006**

BAECHLER

i n f o r m a t i q u e

Rte de la Glâne 143b • 1752 Villars-sur-Glâne

Tél. 026 408 84 84 • www.baechler.ch

Travail au noir

5 ans de lutte contre le travail au noir

- 1000 visites de chantiers;
- 120 rapports pour le contrôle du travail au noir et des conditions de travail;
- 600 rapports pour le contrôle de la gestion des déchets de chantier;
- 400 transmissions aux institutions concernées.

Voilà quelques chiffres tirés du bilan après cinq ans d'activité de la Commission tripartite de surveillance du travail au noir dans la construction et de son inspectorat.

Non respect des conventions collectives, fraude sur les impôts, non respect des législations AVS ou LAA ou encore législation sur le séjour des étrangers non respectée, voici les infractions les plus souvent constatées par les inspecteurs qui luttent contre le travail au noir.

Ces contrôles ont engendré également des rentrées financières pour l'Etat, pour un montant que l'on peut évaluer à près de 200'000 francs. Si la lutte contre le travail au noir a un coût, elle engendre également des recettes financières. Certaines d'entre elles ne sont pas mesurables, puisqu'elle découlent de "la peur du gendarme".

Vous pouvez contacter les inspecteurs de chantiers :

① 079 323.75.32

① 079 634.49.28

En effet, le simple fait de savoir que des contrôles sont effectués incite bon nombre d'entreprises à se mettre en règle et à respecter les conventions collectives de travail dans le canton.

Au terme de cinq années d'activité, la commission relève également deux points qui lui font souci. Tout d'abord, elle constate qu'une nouvelle forme d'économie voit le jour. Elle est constituée de toutes petites entités, créées pour une durée limitée, et qui engagent principalement du personnel en provenance de pays non membre de l'Union européenne au mépris de toutes les conventions collectives. Ces entreprises cassent les prix du marché et dès qu'un contrôle est effectué, partent en faillite pour renaître sous une autre raison sociale. La lutte contre cette forme de criminalité est particulièrement ardue.

Autre phénomène à la hausse : le particulier qui fait acte d'entreprise. En engageant pour des salaires de misère des personnes socialement plus fragilisées, il contribue par des conditions salariales largement en dessous des normes ou par des logements insalubres à la précarisation de son personnel.

L'adaptation à la nouvelle législation fédérale, l'intégration du secteur de l'hôtellerie restauration et l'amélioration de ses moyens sont les pro-

chains objectifs de la Commission. On peut encore y ajouter l'extension de sa collaboration avec la police et le développement de l'information.

La Commission est composée de 12 membres représentant l'Etat, les associations patronales et les syndicats ouvriers à raison de quatre personnes pour chacune des parties. Elle est présidée par Maître Jean-Claude Morisod.

Le 10 avril 2000, lorsque la Commission s'est réunie la première fois pour se constituer, l'écriture de l'histoire de la lutte contre le travail au noir dans le canton de Fribourg lui appartenait. Tout était à créer, les bases réglementaires, le fonctionnement, les documents de travail, etc. Aujourd'hui, l'organisation de la lutte contre le travail au noir fonctionne à la satisfaction de l'ensemble des partenaires, mais aussi de toutes les institutions bénéficiant des rapports de nos inspecteurs. La Commission est passée d'un statut d'inconnue à celui d'une institution reconnue. ■

René Schouwey

Debrunner

klöckner & co multi metal distribution

Sécurité au travail:
une prévention qui est
payante !



*"Bien protégé,
de la tête aux
pieds"*

Vous trouverez dans
notre centre
artisanal un
assortiment complet
de protection
individuel
pour tous les
collaborateurs
sur les chantiers.

Demandez notre
brochure !

Debrunner SA Fribourg
Route du Tir Fédéral 14
1762 Givisiez
Tél. 026 460 23 88
Fax 026 460 22 51
Email Infofr@d-a.ch
Internet www.d-a.ch



Suite à une décision du Comité de la FFE, le personnel de la FFE s'applique à développer, sous la conduite du soussigné, depuis le début de l'année, un système de Management de la Qualité selon la norme internationale ISO 9001:2000.

Mettre par écrit son organisation, contrôler celle-ci et vérifier l'ensemble des processus, une tâche certes momentanément lourde mais qui apporte son lot de satisfactions.


La FFE a atteint son premier objectif. A l'heure de mettre sous presse, l'ensemble du système est documenté.

Après les vacances du bâtiment, des audits internes vérifieront la conformité entre l'écrit et la conduite effective des processus de travail.

L'objectif final, une certification au mois de novembre prochain, est en passe d'être atteint. Malgré les nombreux dossiers à


traiter, le volume de travail toujours constant et important, le système aura été créé parallèlement aux affaires courantes grâce à un engagement soutenu des collaborateurs de la FFE.

Le Comité de l'association se félicite de la décision prise, l'année dernière, de se lancer dans le projet sans s'adjoindre les services d'un consultant externe. Il relève que cette manière de faire a permis de créer un système de Management efficace, collant parfaitement à la philosophie de la FFE. Nous vous livrons, ci-dessous, l'engagement du comité envers ses membres ainsi que les objectifs de la politique qualité sensée répondre à l'attente de nos membres.





**Gaz techniques
Gaz frigorigènes
Gaz propane**

**Conditions
attractives**



**Technische Gase
Kältemittel
Propan**

**Attraktive
Konditionen**



Rue de Lausanne 85 Route des Daillettes 13-15
026/351 67 67 1701 Fribourg 026/422 77 17

**Favorisez nos
annonceurs !**

JDW

Politique qualité de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs

Nous participons à l'évolution du « monde de la construction » en professionnels, nous soutenons activement nos membres et défendons les intérêts de la branche.

Pour atteindre cet objectif nous voulons :

- **Assurer** un relais efficace entre les organes de la SSE et nos membres.
- **Soutenir** nos membres dans leurs tâches administratives et techniques.
- **Assurer** la formation professionnelle de base et le perfectionnement des collaborateurs des entreprises.
- **Représenter** le secteur principal de la construction dans les différentes commissions et organisations professionnelles.
- **Proposer** un partenariat de confiance aux autorités politiques de notre canton.
- **Améliorer** systématiquement la qualité de nos prestations en pratiquant un Management de la Qualité certifié ISO 9001.
- **Entretenir** la motivation et la performance de notre personnel en créant un climat de travail propice et en soutenant la formation continue.

Remise de diplômes

Ce sont 17 chefs d'équipe et 35 machinistes qui ont reçu des mains du Conseiller d'Etat Michel Pittet leur diplôme respectif, le vendredi 12 mai dernier à la Halle des maçons. Juste récompense pour sanctionner le travail des collaborateurs de nos entreprises de construction. Nous tenons à les féliciter encore une fois pour la réussite de leurs examens et leur souhaitons plein succès dans la suite de leur carrière professionnelle.

Ce fut l'occasion également, pour notre Président, Jean-Luc Schouwey, de remercier chaleureusement Michel Pittet. En effet, la Fédération a tenu à marquer la dernière remise de diplômes du Conseiller d'Etat Directeur de l'économie et de l'emploi, qui mettra cet automne un terme à son mandat politique. Ce fut l'occasion de relever la disponibilité dont a fait preuve Monsieur Pittet en faveur de la Fédération et de la formation professionnelle, trouvant toujours un peu de son précieux temps pour participer à notre cérémonie de remise des diplômes.

Monsieur le Conseiller d'Etat, nous vous remercions sincèrement et nous vous souhaitons une belle et active retraite.

JDW



Michel Pittet

(Photo JDW)

Les nouveaux chefs d'équipe et machinistes diplômés le 12 mai 2006

Chefs d'équipe : **Biolley Frédéric**, Fuchs E & D, Bretonnières; **Bircher William**, Mauron Stéphane SA, Estavayer-le-Lac; **Buchs Alexandre**, Grisoni-Zaugg SA, Bulle, **Da Silva Carvalho Arsenio**, JPF Construction SA, Bulle; **Dellea Jérémie**, Cobal SA, Moutier; **Fernandes Soares Antonio**, Tacchini SA, Fribourg; **Gerber Lucas**, Habegger + Cie AG, Biel; **Morandi Stéphane**, Minder Pierre, Court; **Moret Eric**, Grisoni-Zaugg, Domdidier; **Oester Daniel**, Hännzi F. SA, Moutier; **Oliveira Soares Marcio Manuel**, Dousse Constructions, Marly; **Peiry Charles**, Brodard G. & Fils SA, La Roche; **Ribeiro Dos Santos Americo**, Grisoni-Zaugg, Domdidier; **Scheidegger Fabrice**, Batigroup SA, Fribourg; **Tavares Almeida Nuno Eduardo**, Papaux Patrick SA, Villarod; **Vallat Julien**, Hännzi F. SA, Moutier; **Zanardi Giordano**, Dell'Anna Enzo, Moutier.

Machinistes : **Bapst Jean-Michel**, Villars-sur-Glâne; **Batista Ferreira Pedro Miguel**, Lucens; **Capelas Carvalho Pedro José**, Romont; **Carrel Yvan**, Neyruz; **Chatton Jean-Michel**, Marly; **Collaud Hervé**, St-Aubin; **Constantin Arnaud**, Bulle; **De Pinho Carvalho Paulo Ricardo**, Marly; **Dorand Charles**, Murist; **Dousse Adrien**, Arconciel; **Droz André**, Sugiez; **Fernandes Leal Manuel**, La Tour-de-Trême; **Gaspar Tomé Albino**, La Tour-de-Trême; **Geraldes Joaquim Filipe**, Biel; **Gonçalves Carolino**, Gampelen; **Goncalves Jésus Manuel**, Payerne; **Hidalgo Stéphane**, Fribourg; **Jungo Alexandre**, Praroman-le Mouret; **Lambert Pierre-Alain**, Châtel-St-Denis; **Lumovic Aleksandar**, Romont; **Maria Alexandre Paulo Henrique**, Broc; **Mendes Rego Salvador**, Bulle; **Miéville Jean-Daniel**, Grolley; **Moll Hervé**, Corcelle-près-Payerne; **Nunes Tome Antonio Manuel**, Payerne; **Oliveira E Silva Sergio Manuel**, Neuchâtel; **Oliveira Gravelho Antonio**, Marly; **Pinho Silva Manuel Albino**, Fribourg; **Pinto Margarido Carlos**, Vuisternens-Romont; **Progin René**, Cournillens; **Remy Bernard**, Riaz; **Tellenbach Marcel**, Moutier; **Terrapon Philippe**, Carrouge; **Vallelian Jean-Luc**, Le Paquier; **Viera Romao Alexandre**, Broc.



Diplômés 2006 : chefs d'équipe (photo du haut) et machinistes

(Photo JDW)



Tout pour la construction

HG Commerciale
1752 Villars-sur-Glâne Petit Moncor 11

Tél. 026 460 81 60, Fax 026 460 81 69

HG COMMERCIALE
Matériaux de construction

SPONAGEL
Carrelages